

N/REF : 10/09/2025 17H02 C:000039 I:00266
V/REF : AC/C27699
V/Email reçu le Mercredi 10/09/2025 à 17H02

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. SBE
IMMEUBLE : SAR. BERNHARDT -SBE
1, SQUARE SARAH BERNHARDT
.
35000 RENNES

Rennes, le 22 Octobre 2025

Référence Marché: 024071-ELT-001

LOCALISATION : SQUARE 1 BERNHARDT - LOGT VACANT SUR PASS AU 15/10
LOGEMENT N° 003052, PORTE N°204, 20° ÉTAGE, TYPE 2

--
!! IGH - PRÉVENIR POSTE SÉCURITÉ EN ARRIVANT 06 18 08 50 43
ET PRÉVENIR SI NÉCESSITÉ PERMIS FEU

MOTIF : CONSUEL - ELT 003052 SBE
ATTESTATION ÉLECTRIQUE AVEC OBTENTION CONSUEL

Donneur d'ordre : M. C YAUCAT-GUENDI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 20/10
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE APPAREIL GÉNÉRAL DE COMMANDE ET DE PROTECTION
CONSTAT : PRÉSENTS
CONTROLE DISPOSITIF DIFFÉRENCIEL 30MA
CONSTAT : PRÉSENT
CONTROLE PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITÉS
CONSTAT : DISJONCTEURS ADAPTÉS SUR CHAQUE CIRCUIT
CONTROLE LIAISON ÉQUIPOTENTIELLE DANS LA SALLE DE BAIN
CONSTAT : PRÉSENTE
CONTROLE MATÉRIELS VÉTUSTES OU DANGEREUX
CONSTAT : UNE PRISE DE COURANT ARRACHÉE AU NIVEAU DE LA CHAMBRE
CONTROLE CONDUCTEURS NON PROTÉGÉS MÉCANIQUEMENT
CONSTAT : RIEN A SIGNALER
REMARQUE : ABSENCE D'ÉLECTRICITÉ DANS LE LOGEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 21/10/25 à 10H56 M. C YAUCAT-GUENDI

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	DEP002-Dépl. le 15/10	1	25,00		25,00
1,00	ELT255-Attest.diagn.locat.T2 yc déliv.	2	189,00		189,00
	TOTAL H.T.				214,00
	T.V.A. a 10,00%				21,40
	TOTAL T.T.C.En EURO				235,40

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.